



Info

N° 56 - Mai 2021

La lettre de l'Association Française des Foyers Mixtes Interconfessionnels Chrétiens

EDITO

Les terrasses sont ouvertes. Nous l'avons attendu et espéré. En œcuménisme aussi, nous connaissons le prix de l'attente et de l'espérance. Nous poursuivons donc dans la joie le résumé du Vademecum adressé par le pape aux évêques. Cette partie énumère des propositions concrètes pour mieux vivre l'œcuménisme. Ce document soutient notre espérance, précise nos problématiques et ouvre à tous ce que nous vivons.

Il utilise en particulier le terme plus précis de « **Foyers Mixtes Interconfessionnels** ». Vous trouverez ci-dessous pourquoi nous nous réjouissons de l'utilisation de ce terme.

Sur le terrain, les jeunes lyonnais se sont saisis de l'expérience des parisiens pour mettre en œuvre de nouvelles Maisons d'Unité à leur propre manière. Leur encadrement spirituel est intéressant et très stimulant. Vous découvrirez dans leur compte-rendu l'engagement de nombreux intervenants et la richesse de leur parcours.

Malgré les confinements, l'œcuménisme est vivant. Il se structure doucement.

Que l'Esprit continue à nous guider !

Sylvie Krasnopolsky

+ + + + +

A propos de l'appellation « Foyers Mixtes Interconfessionnels »



Le point de vue de nos amis de Interchurch Families

Extraits d'un article publié dans la revue de l'AIF (Association of Interchurch Families) par Ruth Reardon, cofondatrice de cette association avec son mari, le révérend Martin Reardon décédé.

On peut noter un changement de terminologie dans ce document publié par le Vatican : pour la première fois, on utilise l'expression « interchurch marriages » (foyers interconfessionnels) au lieu de « mixed marriages » (foyers mixtes). L'expression foyers mixtes ou mariages mixtes est aujourd'hui utilisée de façon diverse pour des mariages « interculturels » (d'un chrétien avec un croyant juif, musulman ou autre), des mariages « binationaux ». C'est pourquoi nous préférons l'expression « interchurch families » (foyers interconfessionnels) qui montre bien qu'il s'agit de mariages entre chrétiens baptisés appartenant à différentes Eglises.

Ruth Reardon souligne également le fait que les évêques doivent prendre l'initiative de rencontrer et d'écouter la souffrance des foyers interconfessionnels de leur diocèse. Les foyers interconfessionnels ne doivent pas être considérés comme un problème, mais comme ayant une

vocation privilégiée vis-à-vis de l'Unité des Eglises.

Agnes von Kirchbach précise ce qui se vit en Allemagne

Il peut être éclairant de rajouter un petit mot concernant la terminologie pour parler d'un engagement par le mariage entre chrétiens de différentes traditions. Selon les langues et les cultures, les expressions véhiculent aussi des théologies. Exemple : en allemand on peut parler de réalités ecclésiales « qui séparent » ou « qui relie » les Églises. Pendant très longtemps, on a appelé les mariages entre chrétiens de différentes traditions comme étant des « mariages qui séparent les Églises » alors que depuis une certaine réception des travaux du Concile Vatican II on a changé de regard.

Depuis, on les appelle « mariages qui relient les Églises ».

AFFMIC c/o Eric Lombard. 16, rue de Provence - 78000 VERSAILLES www.affmic.org

Cotisation 5 euros (gratuit pour les prêtres, pasteurs et délégués diocésains),

Tous les dons, reçus en complément, sont déductibles selon le régime fiscal des dons

Ce changement linguistique indique bien un changement théologique fondamental. Au lieu d'incriminer les couples qui réalisent au sein de leur foyer l'unité de la foi, les Églises de langue allemande reconnaissent aujourd'hui leur fonction prophétique. Oui, il est possible de confesser la catholicité de la foi et la catholicité de l'Église tout en s'inscrivant dans une tradition confessionnelle particulière. Mais celle-ci n'est plus conçue comme une exclusivité qui invaliderait d'autres expressions de ce don spirituel.

Vademecum œcuménique

deuxième partie

Par Frédéric de Maack

Une fois les principes fondamentaux énoncés, le texte se poursuit en deux parties :

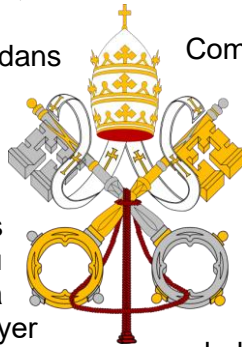
- La promotion de l'œcuménisme dans l'Église catholique
- Les relations de l'Église catholique avec les autres chrétiens

Chaque partie présente différents aspects de l'œcuménisme vécu (ou non), avec des références précises, permettant ainsi au lecteur, que l'on suppose futur acteur de la promotion de l'unité des chrétiens, de s'appuyer sur des documents incontestables qui sont autant de pierres de fondation pour cette marche vers l'unité. En effet du côté catholique, mais pas que..., beaucoup de réticences pour engager un dialogue ou des actions avec d'autres églises chrétiennes viennent de l'ignorance de ce qui existe et ce qui est possible de faire (voir le § surligné en jaune). Dans cet esprit et pour ne pas en rester à des considérations purement théologiques et décontextualisées, chacune de ces deux parties est prolongée par des propositions concrètes. Certaines peuvent sembler déjà vues, entendues, mises en place, et donc donner un sentiment de : « rien de nouveau ». Ce serait méconnaître la portée universelle de ce document et les situations particulières de tous les diocèses du monde.

Les recommandations pratiques de la première partie sont les suivantes :

- ... Se familiariser avec le *Directoire œcuménique*, et l'utiliser.
- Nommer un délégué diocésain à l'œcuménisme
- Instituer une commission œcuménique diocésaine.

- Encourager la nomination d'assistants paroissiaux à l'œcuménisme.
- Se familiariser avec les règles établies par la conférence épiscopale ou le synode
- **Veiller à ce qu'il existe dans tous les séminaires et dans toutes les facultés catholiques de théologie du diocèse un cours obligatoire sur l'œcuménisme, et que les cours de théologie et autres branches de la connaissance aient une dimension œcuménique.**
- Diffuser la documentation et le matériel œcuméniques sur le site diocésain.
- Diffuser les nouvelles œcuméniques sur le site diocésain afin que les fidèles du diocèse puissent voir que leur évêque rencontre, prie et travaille avec les autres communautés chrétiennes locales...



Comme on peut le comprendre d'après son titre, la seconde partie développe les interactions entre l'Église catholique et les autres Églises chrétiennes. Elle a donc une portée pratique, en abordant par exemple le partage de la vie sacramentelle. Voici parmi les recommandations (nombreuses) de cette deuxième partie celles qui sont probablement les moins fréquemment envisagées :

- Marquer la *Semaine de prière pour l'unité des chrétiens* par un office de prière organisé de façon œcuménique **et encourager les paroisses à en faire autant.**
- Tenir un office de prière œcuménique pour une intention commune avec d'autres communautés chrétiennes locales.
- **Encourager les prêtres ou les assistants pastoraux du diocèse à rencontrer régulièrement les ministres et responsables des autres communautés chrétiennes travaillant dans le voisinage pour prier ensemble.**
- Se tenir informé du travail œcuménique des communautés de vie consacrée et des mouvements ecclésiaux et l'encourager.
- **Instituer une commission de dialogue diocésaine ou régionale comprenant des experts théologiens laïcs et ordonnés. Cette commission pourra, par exemple, entreprendre une étude conjointe des rapports des dialogues internationaux et nationaux ou se pencher sur des questions d'intérêt local et demander à la commission de proposer des initiatives concrètes à**

mettre en œuvre conjointement par le diocèse et une ou plusieurs autres communautés chrétiennes sur le fondement des accords œcuméniques atteints.

- Identifier les besoins pastoraux communs avec les autres responsables d'Églises.
- Rencontrer les familles interconfessionnelles du diocèse et écouter leurs expériences.
- Présenter au clergé du diocèse les lignes directrices du Directoire œcuménique sur le partage des sacrements. Aider le clergé du diocèse à discerner quand ces conditions s'appliquent, et quand, dans les cas individuels, le partage de vie sacramentelle peut être approprié.
- Parler aux autres responsables d'Église et au délégué diocésain à l'œcuménisme de ce que les chrétiens font séparément et qu'ils pourraient faire ensemble.
- Encourager les prêtres à s'engager avec leurs partenaires œcuméniques au service de la communauté locale.



Pour une bonne compréhension de la genèse de ces propositions, il faut retourner au texte lui-même (§ 15 à § 38). Deux points paraissent centraux : revenir et faire connaître le directoire œcuménique et préciser le partage de la vie sacramentelle. Voici un extrait du § 36 qui fait mieux comprendre la position pastorale de l'Église catholique :

... En traitant le sujet du « partage de la vie sacramentelle avec les chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales » (DO 129-132), le Directoire œcuménique s'inspire de deux principes de base énoncés par *Unitatis redintegratio*, qui coexistent dans une certaine tension **et doivent toujours être considérés ensemble.**

- Le premier principe veut que la célébration des sacrements dans une communauté **« exprime l'unité de l'Église »** ;
- Le second, que les sacrements font **« participer aux moyens de grâce »** (*Unitatis Redintegratio* 8).

À propos du premier principe, le Directoire dit que « la communion eucharistique est inséparablement liée à la pleine communion ecclésiale et à son expression visible » (DO 129) et que, par conséquent, la participation aux

sacrements de l'Eucharistie, de la réconciliation et de l'onction des malades doit être **réservée en général à ceux qui sont en pleine communion.**

CEPENDANT, en application du second principe, le Directoire ajoute que « dans certaines circonstances, de façon exceptionnelle et à certaines conditions, l'admission à ces sacrements peut être autorisée ou même recommandée à des chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales » (DO 129). Le Directoire part de ce second principe pour affirmer que l'Eucharistie est, pour les baptisés, une nourriture spirituelle qui les rend capables de vaincre le péché et de grandir dans la plénitude de vie en Christ. **La communicatio in sacris est donc autorisée pour le soin des âmes dans certaines circonstances, et quand c'est le cas, elle doit être reconnue comme étant à la fois désirable et recommandée...**

Le Vademecum se termine par un recensement assez exhaustif des églises chrétiennes dans le monde, partenaires souhaitées du dialogue œcuménique. Ce sera probablement une découverte pour beaucoup ! Oui l'église universelle est diverse et tout effort vers l'unité doit être accueilli avec joie et espérance. La conclusion du document se situe dans cette espérance :

« La longue histoire des divisions entre chrétiens et la nature complexe des facteurs théologiques et culturels qui divisent les communautés chrétiennes sont un grand défi pour tous ceux qui sont engagés dans l'effort œcuménique. De fait, les obstacles qui s'opposent à l'unité dépassent les forces humaines et ne peuvent être surmontés par nos seuls efforts. Mais la mort et résurrection du Christ est la victoire décisive de Dieu sur le péché et sur la division, de même qu'elle est Sa victoire sur l'injustice et sur toute forme de mal. C'est pourquoi les chrétiens ne désespèrent pas face à leurs divisions, de même qu'ils ne désespèrent face à l'injustice ou aux guerres. Le Christ a déjà vaincu ces maux. »

Le texte intégral est disponible sur le site du Vatican :

<http://www.christianunity.va/content/dam/unitacristiani/Documentazione%20generale/2020Vademecum/Vademecum-FR-GARAMOND.pdf>

La MAISON d'UNITE à LYON

*Une expérience œcuménique
de vie communautaire pour les Etudiants
et Jeunes Professionnels*



Créée à Paris en 2013 (*), la première MAISON d'UNITE a ouvert ensuite le chemin à d'autres initiatives ...

C'est ainsi que la maison d'Unité de Lyon a démarré en septembre 2019, au foyer St Bernard (Université Catholique de Lyon).

Au départ, 4 étudiants ont démarré cette expérience œcuménique de vie étudiante. L'année suivante, leur nombre est passé à 8 étudiants ou jeunes professionnels, filles et garçons, vivant en 2 lieux, certains au foyer Saint Bernard en centre-ville et d'autres en colocation dans un presbytère protestant temporairement libre.

Des lieux différents mais toujours une même vocation : rassembler des jeunes gens de diverses confessions chrétiennes, désireux de suivre le Christ et d'écouter son appel à vivre l'Unité. Pour cela, les jeunes se sont engagés à vivre pendant un an la découverte des autres Églises et à approfondir leur connaissance de leur propre famille chrétienne. Cette année (2020/2021) la « maison » héberge : un catholique, une anglicane, deux mennonites, deux jeunes issues d'une assemblée de frères, deux évangéliques.

Ce projet est le fruit de la concertation d'une équipe pastorale composée d'un pasteur anglican (Ben Harding), de deux pasteurs EPUDF (Pierre Blanzat et Françoise Sternberger), d'un prêtre catholique assomptionniste (père Arnaud Alibert), de la déléguée épiscopale à l'œcuménisme (Marie-Jo Guichenuy) et d'un couple de missionnaires-pasteurs luthériens brésiliens, Mateus Fonseca Pereira et Mariana Erhardt. Ces derniers animent aussi les rencontres (dans le cadre de la mission JEEPP- Jeunes Etudiants et Professionnels Protestants), secondés par d'autres intervenants. Une soirée par semaine le mercredi soir, jeunes et animateurs se retrouvent dans la convivialité et la prière, pour approfondir leur foi avec le parcours ALPHA ou rencontrer des responsables d'Eglises.

Pour l'année 2021-2022, l'expérience continue avec d'autres jeunes sur d'autres lieux puisque la colocation se vivra en grande partie à Ecully, en banlieue immédiate de Lyon, dans un cadre

naturel et dans un appartement de centre-ville, avec la même vie partagée.

Deux contacts précieux pour tous les jeunes désireux de se lancer dans cette aventure humaine et spirituelle :

Marie Jo Guichenuy : 06 78 33 97 02 –
mjo.guichenuy@free.fr

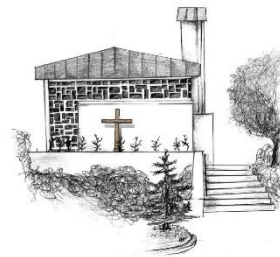
Françoise Sternberger : 06 13 38 49 84 –
francoise.sternberger2@orange.fr

(*) Voir article AFFMIC INFO n°49 oct 2019

Hélène et Bertrand Neyret

LA MAISON d'UNITE en région parisienne

Durant l'année 2019-2020, la paroisse protestante Unie de Rueil-Nanterre a accepté de mettre à disposition le logement pastoral à trois jeunes de la Maison d'Unité de la Région parisienne. Cette



décision prise par le Conseil presbytéral a été motivée par plusieurs raisons. Comment peut-on accepter de laisser pendant un an le presbytère vide alors que la situation du logement est si tendue dans les

grandes villes ? Pourquoi ne pas profiter de cette opportunité pour accueillir quelques jeunes motivés et leur faire partager des temps œcuméniques, voire accompagner le groupe de jeunes ? Avec un ou deux paroissiens disponibles pour une intégration réussie, n'est-ce pas une forme très concrète d'entraide au quotidien ?

La crise sanitaire, puis le confinement décidé en cours d'année, sont venus limiter les ambitions de partage. Mais dès la prochaine opportunité, la paroisse de Rueil-Nanterre est prête à réitérer son expérience et engage les paroisses qui vivent une vacance pastorale à ouvrir leurs portes, leur cœur et leurs esprits pour s'engager à leur tour dans cette belle aventure !

Coordonnées pour la région parisienne :
sœur Bénédicte - soeurbenedicte@free.fr,

Bruno Deledalle : brunodeledalle@gmail.com

Thierry Herrenschmidt, Président du Conseil
Presbytéral de l'EPU de Rueil-Nanterre